LES CHIFFRES DE LA SANTÉ AU TRAVAIL EN PAYS DE LA LOIRE

111 677
ENTREPRISES

1 004 522
SALARIÉS

ACCIDENTS DU TRAVAIL

175 754 144 €
COÛT DE L'INDEMNISATION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL

80 869
ACCIDENTS DU TRAVAIL

36
ACCIDENTS MORTELS

2 013 294
JOURS D'ARRÊT DES SALARIÉS DANS LES ENTREPRISES

MALADIES PROFESSIONNELLES

192 699 723 €
COÛT DE L'INDEMNISATION DES MALADIES PROFESSIONNELLES

5350
MALADIES PROFESSIONNELLES DÉCLARÉES

1 233 989
JOURS D'ARRÊT DES SALARIÉS DANS LES ENTREPRISES

101 067 389 €
POUR LES SEULES MALADIES PROFESSIONNELLES DÉCLARÉES POUR DES TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES (TMS)

Source Carsat PdL, 2015